



## Communiqué de presse

Toulouse, Montpellier, le 19 juillet 2019

### Aide exceptionnelle aux viticulteurs

## Carole Delga : « *La Région est solidaire des hommes et des femmes qui font vivre le territoire !* »

Réunis sous la présidence de Carole Delga, vendredi 19 juillet à Montpellier, les élus de la Commission permanente ont **approuvé l'affectation d'une enveloppe d'un million d'euro pour venir en aide aux agriculteurs et viticulteurs touchés par les récentes intempéries.**

Lors du premier semestre 2019, la Région Occitanie a de nouveau été touchée par des épisodes climatiques intenses liés au gel, à la grêle ou plus récemment à une période de canicule sans précédent. Episodes qui entraîneront des pertes de récoltes significatives pour les agriculteurs impactés. L'évaluation est encore en cours pour certains départements, mais Aude, Hérault, Gard, Pyrénées-Orientales, Lot, Lozère et Haute-Garonne ont été particulièrement soumis à ces aléas climatiques.

*« Consciente des conséquences dramatiques de la canicule et de la grêle, j'ai fait voter ce matin aux membres de la Commission permanente une aide exceptionnelle d'un million d'euro pour soutenir les viticulteurs et agriculteurs durement touchés. La solidarité est l'affaire de tous et je m'attache à ce que ce soit l'une des qualités premières de la Région ! », a déclaré la présidente de Région, Carole Delga.*

Outre cette aide directe, il sera proposé à la prochaine Assemblée Plénière de novembre une adaptation du dispositif régional de soutien à la trésorerie déjà mobilisé lors de précédentes intempéries en 2017 et 2018, afin d'accompagner les agriculteurs touchés par ces événements climatiques.

### Accompagner les exploitations pour anticiper l'adaptation au changement climatique

Compte-tenu de la multiplication des phénomènes climatiques en cours, il est également nécessaire d'agir sur des **mesures de long terme** afin d'accompagner les exploitations et les structures économiques dans l'adaptation au changement climatique.

Plusieurs pistes de travail ont été évoquées ce matin :

- le **développement de l'assurance pour tous les risques assurables** dont les phénomènes de canicule. Afin de permettre cette évolution et au regard des difficultés que cela pose pour les arboriculteurs, la Région Occitanie soutient la Fédération Fruits et Légumes qui porte une demande auprès du ministère pour l'accompagner dans cette démarche.
- la **poursuite et la mise en place de mesures de prévention pour anticiper** l'impact des événements climatiques. Il sera notamment nécessaire de s'interroger globalement sur les évolutions possibles des modèles de production.

La Région souhaite mettre en place début 2020, en lien avec la profession, une stratégie globale pour accompagner l'adaptation au changement climatique des exploitations et des structures économiques. Ce travail se fera en lien avec la Mission d'information et d'Evaluation constituée lors de l'Assemblée plénière du 27 juin dernier.

Carole Delga a rappelé, à l'occasion de ce vote, sa position ferme sur le risque de réduction des budgets des Chambres d'agriculture : *« Alors que portons sur les territoires des politiques publiques volontaires et ambitieuses en faveur d'une agriculture de qualité ; alors que nous œuvrons à accompagner les agriculteurs vers une production respectueuse de l'environnement ; il est du devoir de l'Etat de maintenir son appui aux Chambres consulaires. Ces budgets ne sont pas que des espèces sonnantes et trébuchantes, ce sont des emplois, des hommes et des femmes qui qui informent, forment et accompagnent les agriculteurs dans la transition agroécologique et leurs démarches d'amélioration de la qualité des productions. »*

### ■ Contacts presse :

Audrey Porteron : [audrey.porteron@laregion.fr](mailto:audrey.porteron@laregion.fr) - Tél. : 04.67.22.63.62 - 06.40.37.58.22

[service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr)

Suivez-nous sur le compte Twitter du service presse : [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)